

---

COMMUNIQUÉ  
pour diffusion immédiate

**Lancement de l'Initiative Amis des pères**

**Gatineau et Montréal, le 21 février 2012** – Mme Francine de Montigny, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles de l'Université du Québec en Outaouais, marquera ce soir, dans le cadre d'un 5 à 7, le lancement de l'Initiative Amis des pères au sein des familles (IAP).

« Il y a quelques jours, j'ai rencontré un nouveau père, raconte Mme de Montigny, directrice de l'IAP. À la naissance de sa fille, ce père a été accueilli par une infirmière ayant participé à l'IAP. Il a senti qu'il avait sa place, par les questions qu'elle lui posait sur son expérience. Il m'a témoigné avoir senti qu'il faisait partie intégrante de sa famille à ce moment-là. C'est ça, l'IAP : faire une différence auprès des familles, par des interventions inclusives des pères. »

Le lancement de l'Initiative Amis des pères au sein des familles (IAP) se déroulera lors de la septième SU-PÈRE CONFÉRENCE présentée par le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP), à l'Hôtel Universel, au 5000, rue Sherbrooke Est, à Montréal. Ce rendez-vous annuel reflète les nouvelles tendances en matière de soutien à l'engagement paternel.

« Nous sommes fiers d'être partenaires d'un tel projet novateur promouvant l'engagement des pères auprès de leurs enfants, » explique M. Raymond Villeneuve, directeur du RVP.

L'Initiative Amis des pères (IAP) a pour mission de promouvoir l'engagement paternel auprès des enfants, au sein des familles et des communautés. Dans ce projet, l'ensemble des réseaux de la santé, des services sociaux et communautaires de quatre territoires du Québec (Outaouais, Laurentides, Montérégie et Mauricie-Centre du Québec) seront invités à implanter des actions novatrices et efficaces auprès des pères et de leur famille. Ce sont 136 000 pères qui seront touchés directement ou indirectement par ce projet.

L'IAP se déploie ainsi grâce à l'appui financier d'Avenir d'enfants. Avenir d'enfants est un organisme à but non lucratif (OBNL) issu d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon. Cet organisme administre la contribution de ces deux partenaires au Fonds pour le développement des jeunes enfants. Avenir d'enfants accompagne et soutient financièrement des communautés locales et des promoteurs dans des projets favorisant le développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait un bon départ dans la vie.

-30-

---

**Renseignements :** Marie-Christine Plamondon  
Responsable des communications  
Initiative Amis des pères au sein des familles (IAP)  
Université du Québec en Outaouais | Campus Saint-Jérôme  
5, rue Saint-Joseph, bureau J-3211, Saint-Jérôme (QC), J7Z 0B7  
Tél. : 1-800-567-1283 poste 4492  
Francine de Montigny : 1 819 329 0314  
@ : [plamma01@uqo.ca](mailto:plamma01@uqo.ca) TW : @plamma  
FB : AuCoeurDesFamilles Web : [iap.uqo.ca](http://iap.uqo.ca)

avec la participation  
financière de